

Rédiger une thèse ou un mémoire (en sciences de l'éducation)

## Information à l'usage des auteurs.es

Olivier Maulini, janvier 2022

---

Rédiger une thèse ou un mémoire est un travail de longue haleine, d'un volume souvent inusité pour la personne candidate. Comment s'y prendre ? Comment rendre le texte lisible, par qui, et en offrant à ses lecteurs quelles conditions de compréhension ? Voici quelques conseils généraux d'écriture, à adapter bien sûr en fonction de la problématique abordée, de la méthode employée, du matériau récolté et analysé.

1. Adressez-vous à un lecteur *étranger*, pas (seulement) à vos jurés qui connaissent la situation dans laquelle vous enquêtez. PER, CDIP, IUFE ou ECSP sont des notions inconnues hors de la Suisse et de Genève, qui auront disparu ou changé dans quelques années. *Votre lecteur cible est un chercheur parisien de 2035, pas un enseignant genevois contemporain*. Faites comme s'il ignorait tout de la situation locale et conjoncturelle. Expliquez le contexte, les implicites qui empêchent de comprendre les enjeux si l'on n'est pas du moment et du lieu. Les sigles sont bien sûr à éviter (ou à expliquer), mais ce n'est que le sommet de l'iceberg. Il faut que votre document soit lisible et compréhensible hors de son contexte de production : c'est un critère essentiel d'évaluation. Inutile bien sûr de raconter toute l'histoire locale : il faut seulement identifier les informations sans lesquelles on ne comprend pas ce qui suivra (votre enquête, votre analyse) ; et rendre votre enquête aussi universelle que possible en permettant à tout lecteur curieux d'en saisir les enjeux.
2. Plus généralement : ce lecteur ne connaît pas vos conclusions. Vous devez le *prendre en charge* dès le début du texte. Il doit comprendre dès l'introduction les grandes lignes de votre travail : sur quoi allez-vous précisément enquêter (problématique), et comment (méthode). Plus loin, au fil du texte, il doit comprendre comment et pourquoi vous passez de partie en partie. Pensez qu'il n'est pas dans votre tête : vous devez vous mettre à sa place en oubliant ce que vous savez. Précieux exercice pour un enseignant, évidemment.
3. Pour ce faire :
  - Donnez aux parties, chapitres et sous-chapitres, pas seulement des noms génériques (« problématique », « analyse »), mais des titres qui portent sur le *fond* de votre étude, et qui la distinguent donc d'une autre recherche portant sur un autre thème. Par exemple : *Problématique : les parents face aux enseignants – entre attente et défiance*. Reprenez intégralement ces titres dans votre table des matières.
  - À la fin de chaque partie, résumez en un ou deux paragraphes ce que vous en retenir et, surtout, en quoi cette mini conclusion appelle *logiquement* la partie qui suit. Est-ce un collage obligatoire (« la méthode suit la problématique qui suit l'introduction... ») ou une nécessité que vous pouvez expliquer (« puisque nous voulons enquêter sur les attentes des parents, nous allons vous expliquer comment nous avons procédé pour bien les identifier... »).
  - Pour faciliter cette prise en charge par les *charnières textuelles*, évitez absolument de coller les titres les uns sous les autres. S'il y a un titre 1, puis 1.1., puis 1.1.1., ils doivent être séparés par qq lignes de texte qui expliquent comment on *pénètre* petit à petit dans ces niveaux. En outre, il ne peut pas y avoir de titre 1.1.1. s'il n'y a pas 1.1.2 : question de logique.

- Tenez-vous en à trois niveaux de titre maximum. Si cela ne suffit pas (le volume d'une thèse demande parfois plus), utiliser un artifice du type : parties numérotées I, II, III, IV... en chiffres romains ; dans les parties, chapitres numérotés 1, 2, 3, 4... en chiffres arabes ; l'astuce consiste à prolonger la numérotation arabe à travers la numérotation romaine, sans retour à 1 pour chaque partie (partie I : chapitres 1, 2 et 3 ; partie II : chapitres 4, 5 et 6 ; partie III : chapitres 7, 8 et 9... etc.). Le mieux est d'équilibrer le volume des parties et des chapitres, mais il peut y avoir des exceptions. Par exemple, un court chapitre peut résumer et commenter les questions de recherche. Ou une partie intermédiaire peut présenter la méthode de recherche en se résumant à un seul chapitre.
4. Le chapitre clé est justement celui de la question (ou des questions) de recherche. Ces questions doivent être *justifiées* par rapport au cadre théorique qui vient en amont, et elles doivent à leur tour *annoncer* la méthode employée. C'est ainsi que le texte propose une *argumentation* plutôt qu'une succession conformiste de passages obligés. Ce chapitre peut faire 2-3 pages, il elle doit expliciter tout votre projet : préciser et *conceptualiser* la question évoquée dès l'introduction ; *cadrer* l'analyse qui va suivre. Plus la démarche est qualitative, moins il est nécessaire de formuler des hypothèses. Dites au lecteur que la question est *volontairement ouverte*, et que les éléments de réponse – donc des hypothèses – émergeront de l'analyse. Le paradigme de la théorisation ancrée procède par *induction* plutôt que par déduction : il ne met pas des variables pré-établies à l'épreuve, mais cherche à faire *émerger* les variables à l'œuvre dans une situation *a priori* énigmatique, et qui demande pour cela une enquête ne préjugant pas de ce qu'elle va découvrir. La fonction de ce genre de recherche est de faire apparaître des régularités et de variations là où règne d'abord la confusion. Pas de valider des hypothèses et donc des présupposés à confirmer ou infirmer sur un mode binaire. Autant l'assumer que de tenter d'imiter qualitativement des recherches quantitatives... Vous cherchez à *catégoriser des variables pertinentes* : une recherche à large échelle pourrait suivre, qui tirerait parti de vos résultats, donc des catégories que vous cherchez pour votre part à dégager. Pour en savoir plus sur la méthode de catégorisation des données par induction croisée des variations et des régularités, vous pouvez lire : Maulini, O. (2013). *Penser les pratiques éducatives par l'induction croisée de leurs régularités et de leurs variations : une méthode de recherche ancrée dans les observations*. Université de Genève, Faculté de psychologie et sciences de l'éducation : URL : <https://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/maulini/publ-1313.pdf>
  5. La structure du texte devrait donc être, en règle générale, la suivante : 1. Introduction (présentation générale de vos intentions et de la structure du mémoire, mais en parlant du *fond*). 2. Contexte de la recherche (que doit savoir le lecteur de ce qui se passe *ici et maintenant* pour vous suivre ensuite). 3. Problématique et cadre conceptuel : la revue de littérature doit avoir un *fil rouge qui aboutit à la question de recherche*. En quoi les études et concepts que vous évoquez se retrouveront-ils concrètement mobilisés dans votre question ? Inutile de citer des textes si les évaluateurs vous disent en soutenance que vous n'en avez rien fait. 4. Question(s) de recherche explicitée(s). 5. Méthode de travail. 6. Présentation et analyse des résultats. 7. Conclusion. Rappel : ceci est la structure formelle ; vous devez *incarner* en redoublant les titres génériques par des titres spécifiques (exemple : *Conclusion : le partenariat, des intentions de l'école aux compétences des enseignants*).
  6. Ne passez pas un temps énorme à dire quelle méthode vous n'avez *pas* employée. Expliquez et justifiez la vôtre, c'est mieux. Parlez de *méthode* de recherche et pas de

*méthodologie*. La méthodologie est la science de la méthode. Vous n'étudiez pas la méthode, vous en faites usage.

7. Veuillez s'il vous plaît veiller aux précautions d'écriture suivantes. Mieux elles sont respectées dès le brouillon, plus la relecture peut se concentrer sur le fond. Si trop de problèmes de forme viennent parasiter la lecture du directeur, le mémoire s'en ressentira face aux jurés.
  - Ponctuation : utilisez systématiquement les espaces insécables avant les ? ! : ; etc. Idem pour les numéros de page (p. XX).
  - Références bibliographiques : conformez-vous au guide de la Section des sciences de l'éducation en ligne (URL : <https://www.unige.ch/fapse/files/7314/8473/6757/Guide-references-bibliographiques-SSED.pdf>) : pas de notes de bas de page, bibliographie finale, citations précises, pagination, etc.
  - Orthographe et syntaxe : faites relire votre texte à une tierce personne si vous n'êtes pas sûr.e de vous. Plus le directeur ou la directrice doit corriger la forme du manuscrit, moins il ou elle peut intervenir sur le fond.
  - Donnez des titres et des numéros explicites aux tableaux.
  - Idem pour les annexes.

Si certains de ces conseils vous semblent superflus, tant mieux : c'est le signe que vous avez déjà répondu aux préoccupations des jurés.es. Cela vous laisse le temps de vous concentrer sur le fond de la recherche ! Ce mémo essaie d'être précis et exhaustif pour vous faciliter le travail de rédaction et anticiper des critiques « classiques » au moment de la soutenance. Prenez ces pages comme un soutien, pas un déni de votre savoir-faire et de votre créativité !